



RAPPORT D'ACTIVITE DIVERSIFICATION

EMERGENCE D'UNE DIVERSIFICATION
ARBORICOLE DES AGRICULTEURS DE L'AUDE

PAULINE VICAIRE - 2025



UNE DYNAMIQUE DE DIVERSIFICATION EN CONSTANTE AUGMENTATION

L'année 2025 a été très marquée par de nombreuses calamités pour les viticulteurs : sécheresse, incendies, inondations, crise économique, Ces modifications décuplent de plus en plus les réflexions sur des projets de diversification, afin de maintenir la pérennité des exploitations. Ces projets, qui étaient, sur les dernières années, portés de manière individuelle commencent aussi à être réfléchis de manière collective à différentes échelles : communales, territoriales et ainsi qu'à l'échelle des coopératives. Les opportunités de diversification vers l'arboriculture sont en générale les premiers axes de réflexions pour nos viticulteurs car l'arboriculture reste une thématique de travail technique proche de la viticulture, pour laquelle une partie du matériel peut être adaptée.

C'est pourquoi les informations synthétisées dans ce rapport se concentrent sur la diversification arboricole audoise, mais il faut noter que le phénomène est identique dans d'autres filières telles que le maraîchage, les PPAM, l'élevage, etc ...

CONSTRUCTION D'UN ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE AU SEIN DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AUDE POUR RÉPONDRE À LA FORTE DEMANDE

L'accompagnement des porteurs de projets arboricoles réalisé sur l'année 2025 a suivi la stratégie mise en place depuis l'année dernière.

L'accompagnement à la diversification proposé aux porteurs de projets est composé :

- De fiches techniques « Prérequis à la diversification » par culture
- D'informations fournies sur l'état des filières et sur des éléments techniques
- De participation à des actions collectives : formations, journées techniques, rencontres bout de champ, matinales de la diversification
- Ainsi que de la diffusion des livrables issus des groupes de travail, notamment du GIEE Pistache co-animé avec le Biocivam de l'Aude

En 2025, 127 personnes ont été renseignées sur des questions d'ordre général ou technique par la chargée de mission arboriculture fruitière de la Chambre d'agriculture de l'Aude. Ce nombre n'inclut pas les demandes spécifiques liées à l'oléiculture qui sont traitées par une autre conseillère spécialisée. Ces sollicitations ont encore augmentées par rapport à 2024 (110 personnes renseignées).

Parmi les personnes renseignées, une trentaine a suivi au moins une des formations organisées par la Chambre d'agriculture de l'Aude sur la culture du pistachier, de l'amandier ou du grenadier (contre 15 en 2023 et 25 en 2024).

18 personnes ont été accompagnées dans la concrétisation de leur projet de plantation de pistachiers durant 2025 contre 5 en 2024. Parmi ces 18 personnes, toutes ont pour culture principale la vigne sur leurs exploitations et 2 avaient déjà initié un autre projet de diversification arboricole.

Tous les exploitants renseignés sont aussi informés et aiguillés vers l'ensemble des actions collectives connues liées à des projets qui pourraient les intéresser. Plusieurs réunions bout de champ chez des producteurs diversifiés ont été organisées dans le cadre du PAT de Carcassonne Agglo afin de favoriser les échanges entre pairs. Ainsi, une quinzaine de porteurs de projets de diversification ont ainsi pu bénéficier de ces retours d'expérience sur de nombreuses espèces arboricoles différentes.

En 2025, la Chambre d'agriculture de l'Aude a également organisé plusieurs sessions de formation sur la gestion de projet stratégique adaptée à des projets de diversification, dans le but d'aborder de nombreux sujets à la fois organisationnels, économiques, commerciaux, environnementaux et sociaux, dans le but d'accompagner les porteurs de projets dans une réflexion globale de leurs diversification. L'objectif de ces demi-journées de formation est de donner aux exploitants l'ensemble des éléments à prendre en compte pour réfléchir et construire un projet de diversification viable en s'assurant de s'être posé toutes les bonnes questions. En effet, nous avons pu constater que de nombreux projets de diversification étaient abordés uniquement par l'entrée technique, alors qu'il est fondamental de construire son projet dans une approche globale, afin d'intégrer de manière pérenne la nouvelle activité dans le système de l'exploitation.

En 2025, plusieurs formations techniques spécialisées ont aussi été organisées pour accompagner la diversification arboricole, notamment sur la conduite des vergers de pistachiers, d'amandiers et de grenadiers. Le tableau ci-après recense le nombre de personnes formées pour chaque espèce. Au total, 68 participants ont suivis les formations proposées par la Chambre d'agriculture de l'Aude.

CULTURE	NOMBRE DE PERSONNES FORMEES
Pistachier	47
Amandier	12
Grenadier	9

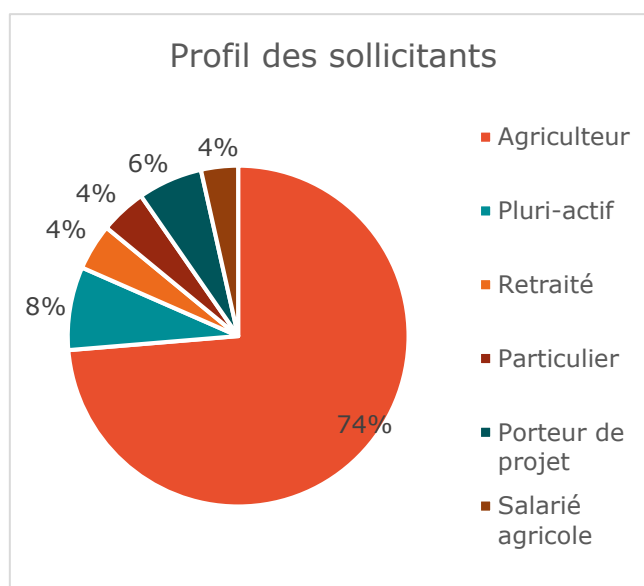
QUELQUES CHIFFRES DE SYNTHÈSE SUR L'ACCOMPAGNEMENT DE 2025

Typologie de personnes renseignées :

Comme en 2024, une analyse a été réalisée pour caractériser les profils des personnes ayant sollicité la chargée de mission arboriculture de la CA11 sur l'année 2025, soit une 127 personnes.

Profils des demandes :

Les demandes de renseignements pour des projets de diversification arboricole proviennent très majoritairement d'agriculteurs « à titre principal ». Un nombre un peu plus important qu'en 2024 de pluriactifs a été recensé. Ces sollicitations montrent des profils nouveaux et plus fréquents qui souhaitent s'installer progressivement, ou avoir une autre source de revenu qu'uniquement agricole. Les porteurs de projets renseignés envisageaient tous de s'installer directement avec des productions diversifiées, souvent en complémentarité d'une activité viticole. Comme en 2024, quelques retraités ayant gardés des parcelles, ou souhaitant appuyer leurs repreneurs sur des réflexions concernant la diversification sont également venus chercher un premier niveau d'information.

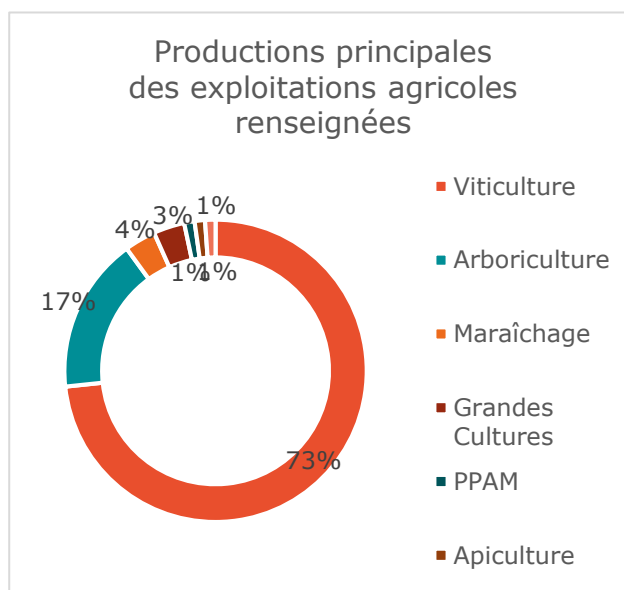


Productions principales des exploitations renseignées :

73% des personnes renseignées sur les possibilités de diversification en arboriculture ont pour production principale la viticulture. En effet, ce sont majoritairement des viticulteurs qui remettent en question le schéma classique d'une exploitation agricole dont l'activité repose sur une seule production, soumise à un marché et un contexte très délicat ces dernières années, et qui souhaitent se tourner vers d'autres productions pérennes.

Parmi ces viticulteurs, 19% avaient déjà initié une diversification de leurs exploitations avec une activité arboricole.

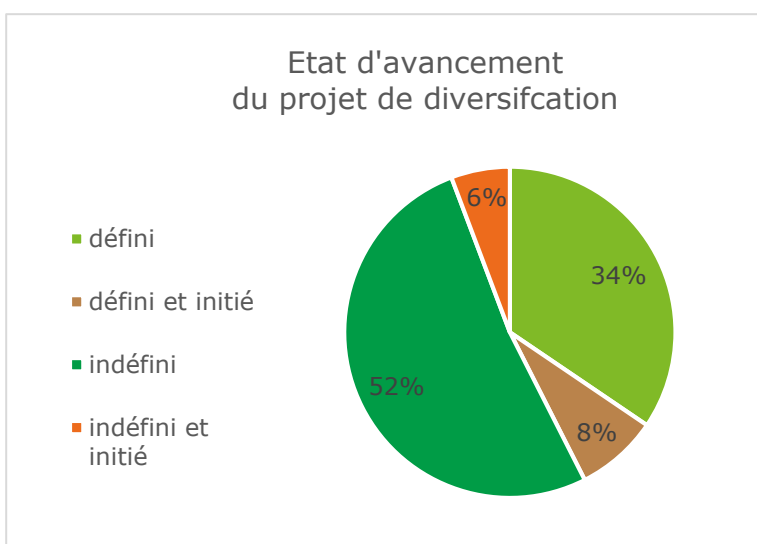
La part de personnes ayant déjà un atelier arboricole est la même qu'en 2024. La mise en place d'une diversification arboricole peut engendrer des coûts d'investissements importants (avec des entrées en production tardives), et demande souvent de nouvelles compétences et connaissances, c'est pourquoi les projets de diversification sont en général menés petit à petit. Les producteurs mettent en place une première surface pour la nouvelle production, et la complète les années suivantes soit avec la même production (éventuellement d'autres variétés), soit avec une nouvelle production complémentaire. A titre d'exemple, un viticulteur renseigné cette année projette de se diversifier sur plusieurs cultures méditerranéennes de fruits à coques car les modes de conduite, les outils, la gestion du post récolte et le circuit de commercialisation sont proches et se mène conjointement.



Nature de la demande :

Comme en 2024, plus de la moitié des sollicitations pour un projet de diversification en arboriculture sont à un état d'avancement qualifié d'indéfini. Le contexte agricole pousse les viticulteurs à réfléchir à des possibilités de diversification, souvent vers des cultures pérennes, plus proches de la conduite de la vigne, et sur des espèces méditerranéennes car a priori plus adaptées à notre climat. L'entrée vers des projets de diversification est rarement liée avec l'affinité particulière d'une culture, mais plutôt celle de mettre en place un projet, quel qu'il soit, tant qu'il permettrait de tendre vers une pérennité de l'entreprise agricole, en accord avec l'organisation actuelle des structures.

Les exploitants arrivent souvent avec quelques idées en tête, provenant d'exemples identifiés chez d'autres exploitants, dans la presse, ou par l'observation d'espèces endémiques. Leur besoin est souvent d'obtenir des renseignements et de se faire former sur les caractéristiques techniques d'une nouvelle culture, sur l'organisation et les travaux qu'elle implique, sur la filière, sur les possibilités de marché afin d'avoir des éléments pour les aider dans leur prise de décision. Parfois, les renseignements

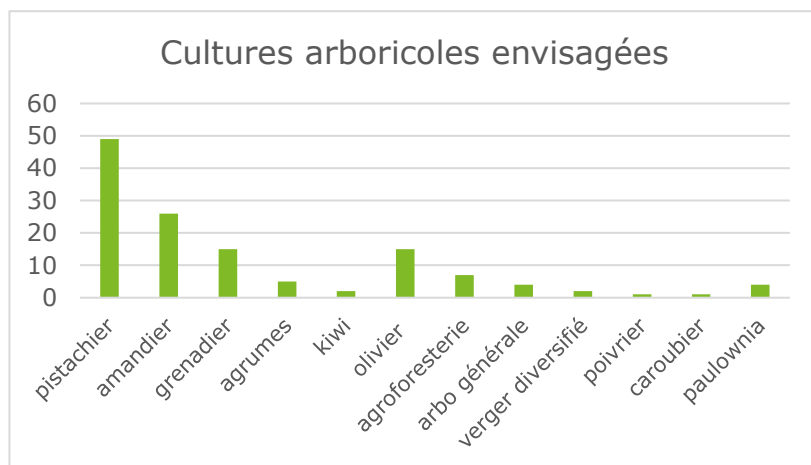


donnés ne mènent pas à un état d'avancement du projet, mais permettent à l'agriculteur d'être confronté aux réalités de ces nouvelles productions, d'être plus ou moins conforté dans son choix, que ce soit pour une mise en place du projet, ou pour une réorientation.

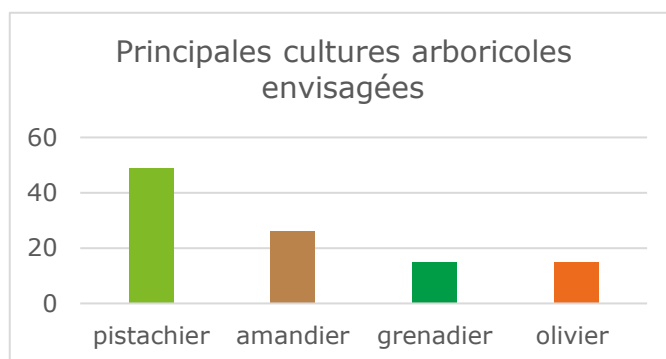
La proportion de projets de diversification « définie » est identique à celle de 2024, correspondant aux personnes ayant déjà été renseignées en 2024, revenant avec une idée plus définie de leur projet. Souvent, ces porteurs de projets ont pu bénéficier de formations ou d'événements organisés par la Chambre d'agriculture de l'Aude, les ayant aidé à conforter leur projets, et à passer de l'idée à la concrétisation.

Cultures arboricoles envisagées :

Les principales cultures arboricoles mentionnées sont les mêmes qu'en 2024 : pistachier, amandier, grenadier et olivier. Toutefois, quelques nouvelles cultures sont régulièrement abordées en 2025, telles que les agrumes, le kiwi, le poivrier, le caroubier ou le paulownia. Certains exploitants réfléchissent également à des projets agroforestiers pour optimiser leurs surfaces, ou pour des questions de restructuration et d'ombrage des parcelles viticoles. D'autres pensent aussi à mettre en place plusieurs espèces au sein du même projet de manière complémentaire sur une même parcelle.



Le pistachier reste l'espèce sur laquelle le plus d'informations est demandées dans le cadre de la diversification arboricole dans l'Aude. Toutefois ce graphique est à modérer car il ne prend pas en compte les sollicitations faites directement à la conseillère oléicole, qui ferait sûrement passer l'olivier comme l'espèce la plus demandée sur notre département.



Il faut aussi noter que malgré les fortes sollicitations depuis 3 ans sur la filière pistache, la concrétisation des projets d'implantation n'est pas proportionnelle. En effet, les éléments fournis aux exploitants sur cette culture modèrent l'entrée technique et agronomique sur la possibilité de réalisation de la plantation. La filière en cours de structuration, les caractéristiques de l'espèce, les investissements liés à l'implantation, la gestion du post-récolte et l'entrée longue

en production, sont autant d'éléments qui, à juste titre, freinent les porteurs de projets qui souhaitent se lancer sur cette nouvelle production.

Toutefois, les quelques projets de diversification sur la pistache mis en place (accompagnement au total de 22 projets de plantation sur 3 ans), mènent à l'émergence de dynamiques collectives pertinentes pour le territoire et les exploitants. Ces projets ont permis l'émergence d'un GIEE Pistache du Languedoc pour permettre une avancée collective et une structuration de la filière sur le département.

LES RAISONS MENANT À DES PROJETS DE DIVERSIFICATION

Les raisons menant à des réflexions de diversification sur les exploitations agricoles sont les mêmes qu'en 2024.

Des éléments de contexte

- aléas climatiques à répétition (grêle, sécheresse, gel, etc.)
- marchés fluctuant, incertains, soumis à concurrence
- productions désormais inadaptées
- contraintes réglementaires (ex : proximité riverain)
- retraite basse

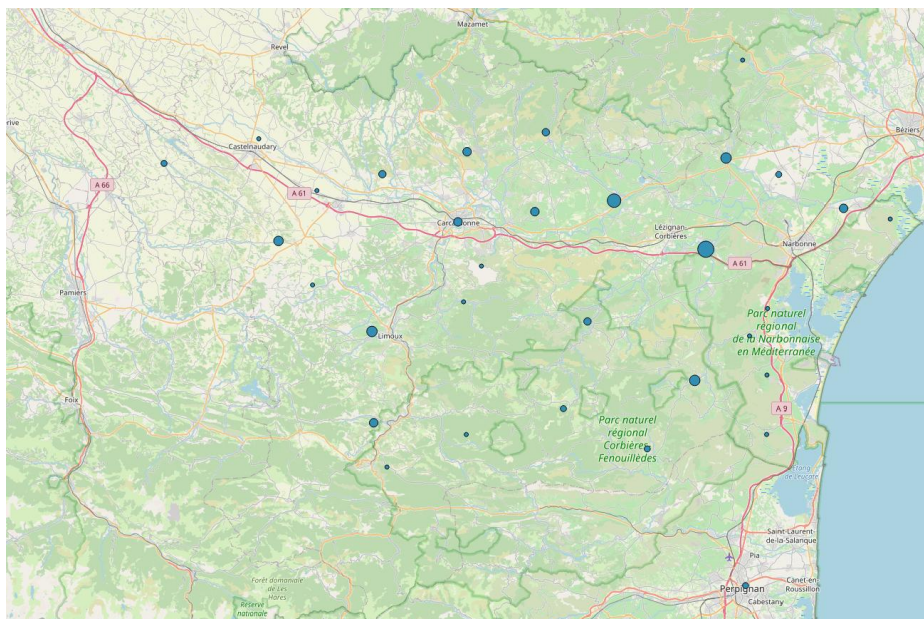
La compréhension des intérêts d'une diversification

- au moins une des activités assurent une production chaque année (malgré les aléas climatiques)
- la diversité des marchés assure un revenu (malgré les fluctuations des marchés)
- la diversité des productions améliore la diversité au sein des territoires

Valoriser et préserver les terres agricoles

- mettre en valeur pour anticiper les transmissions
- implanter des cultures adaptées pour anticiper les transmissions
- maintien du caractère agricole de terres
- gestion de l'enfrichement

Les sollicitations sur la diversification émergent dans l'ensemble du département, avec une tendance plus importante sur l'est audois, traduisant les difficultés du contexte viticole local.



Sollicitations recensées



Contact

Chambre d'agriculture de l'Aude
ZA de Sautès à Trèbes
11878 CARCASSONNE Cedex 9
Pauline Vicaire
Pauline.vicaire@aude.chambagri.fr

